



Association
Protection et
Avenir d'Avijl

Concerne : plateau Avijl

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Dans un contexte de difficultés budgétaires croissantes pour la Commune, les membres du Conseil se verront soumettre ce 22 octobre 2015 une proposition relative à la première phase d'un aménagement des espaces verts du plateau Avijl, portant notamment **approbation d'une dépense de 120.000 euros** (point 2B-1 de l'ordre du jour).

2. Cet aménagement comporterait la **création d'un nouvel espace récréatif** au front de l'ancienne décharge polluée, au bas de la Vieille rue du Moulin. Son implantation serait en complète contradiction avec l'un des objectifs du plan communal de gestion des espaces verts du plateau. Intitulé « *Pour l'amélioration du maillage vert avec le parc Fond'Roy* », ce plan prévoit de créer un lien entre le plateau et le parc sous forme d'un tapis vert composé d'une prairie naturelle (point 3.2.9, page 18).¹

Créé par l'échevin en 2009, le comité d'accompagnement pour la gestion des espaces verts du plateau, ne s'est plus réuni depuis plus d'un an. Ce nouveau projet a donc été finalisé sans consultation des habitants, juste une présentation succincte de quelques orientations d'aménagement. Il est à craindre que ce nouvel espace récréatif soit en réalité destiné à remplacer l'actuelle zone récréative de la Montagne de Saint-Job pour permettre le passage des engins de chantier en vue de construire environ 50 logements sur le plateau.

3. **Tant sur le plan budgétaire qu'au point de vue environnemental, le projet est totalement inacceptable.** De surcroît, toute modification de la législation actuelle qui imposerait une dépollution de l'ancienne décharge entraînerait automatiquement la destruction du nouvel espace récréatif. Procéder à l'entretien et à la rénovation de la plaine de jeu et du terrain de basket existants entraînerait une dépense bien inférieure.

4. Depuis toujours, les habitants sont demandeurs d'une gestion concertée du plateau et ceci particulièrement pour ce qui concerne les déchets verts. Ils demeurent toutefois résolus à préserver leur cadre de vie et le cœur du quartier.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette question, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Bureau de l'Association,
Stéphane Davidts,
Président

(1) www.uccle.be/administration/environnement/biodiversite/PdG%20Avijl%20approuve%20CBE%20NOV%2020101.pdf

Annexe : plan du plateau